

Assemblée générale annuelle du printemps 2024 de l'Association des propriétaires et des résidents du Lac Bernard
Mercredi 8 mai 2024
19 h 30 (zoom)

1. Kevin Radford, président de l'Association des propriétaires et résidents du Lac Bernard (APRLB), présente les membres de l'exécutif 2023-24. Il a également remercié Paul Saunders et Brad Sweeney, qui quittent le conseil d'administration cette année, pour les services rendus à l'association du lac.
2. Colleen Forer, vice-présidente, a procédé à la reconnaissance des terres indigènes, soulignant que le lac Bernard se trouve sur le territoire non cédé des habitants d'Anishnaabeg.
3. Jeff Stubbins se charge de l'annonce in memoriam de Tony Blair, qui a longtemps vécu au lac Bernard, et demande aux membres qui ont connaissance du décès d'autres résidents du lac Bernard de se manifester.
4. Graham Longhair décrit le déroulement technique de la réunion de zoom, y compris les points sur lesquels les votes auront lieu.
5. Pam Ross, conseillère du quartier de La Pêche desservant le lac Bernard, a fait les commentaires suivants :
 - Elle apprécie l'invitation à prendre la parole lors de l'assemblée générale de l'Association.
 - Elle note que les lumières ont été remplacées par des LED dans les deux lampadaires desservant le lac, y compris celui situé à la jonction du chemin Regatta Baie qui était éteint depuis un certain temps.
 - La circonscription électorale de La Pêche est passée de 7 à 6 quartiers. Une réunion aura lieu prochainement à la municipalité concernant ce changement. Elle confirme qu'elle continuera à être la conseillère du Lac Bernard.

Questions et réponses Conseiller Ross

Q1. Des nouvelles du prolongement de l'autoroute 5 ?

A. Le prolongement de l'autoroute 5 relève de la compétence de la province, mais Pam Ross croit savoir qu'il est toujours prévu, bien qu'aucun échéancier n'ait été annoncé.

Q2. Que pouvons-nous faire contre le ramassage irrégulier ou inexistant des ordures ménagères et pourquoi ne pouvons-nous pas disposer de conteneurs sécurisés ?

A. Le conseiller Ross explique que les conteneurs ne peuvent pas être sécurisés par les résidents car le système de collecte des ordures comprend une manipulation mécanisée des poubelles. Aucun employé ne touche les poubelles. Elle a invité les personnes qui rencontrent des difficultés avec le ramassage des ordures à lui envoyer un courriel à l'adresse suivante : p.ross@villelapeche.ca.

Q3. Pourquoi les résidents du Lac Bernard ne peuvent-ils pas utiliser le dépôt de déchets dangereux du chemin Raphael pour les articles liés à leurs résidences du Lac Bernard - une

intervenante a indiqué qu'on lui avait refusé l'accès et qu'on lui avait dit qu'elle devait être une résidente permanente du Québec pour utiliser le dépôt.

A. La conseillère Ross prend l'adresse de courriel de la personne qui a posé la question et la contactera.

6. Rapport du trésorier - Partie 1 : Présentation des états financiers de 2023

Don McLean, trésorier de l'Association du lac, présente les états financiers pour 2023 et note ce qui suit :

- Don reconnaît l'excellent soutien et le professionnalisme fournis par Jane Barton et Brenda Paterson en tant que scrutateurs. Leur supervision et leurs commentaires ont permis de renforcer la présentation des états financiers de 2024 aux membres.
- Les états financiers et le budget ont été envoyés aux membres de l'ORALB le 23 avril, de sorte que tout le monde a eu l'occasion de les examiner
- Les états financiers montrent que l'association a terminé l'année 2023 avec un excédent de 6 193 \$, ce qui représente une grande amélioration par rapport aux années précédentes où les résultats étaient négatifs.
- Le nombre de membres est resté stable à 246 en 2023
- Les bénéfices des régates ont été multipliés par dix pour atteindre 4 200 \$.
- Nous avons géré les dépenses discrétionnaires à un niveau élevé
- Aucune nouvelle initiative dans le domaine de l'environnement cette année
- La note du trésorier donne plus d'informations : nous devons gérer nos actifs à long terme pour nous assurer qu'ils sont tous placés dans des véhicules d'investissement à haut rendement et à faible risque.
- Brenda Paterson et Jane Barton, chargées de l'examen des états financiers, indiquent qu'il serait souhaitable d'allouer nos fonds à des initiatives spécifiques telles que l'environnement, la sécurité sur le lac, etc. Don a indiqué qu'il est difficile de le faire car des problèmes surgissent au cours de l'année. Les scrutateurs ont également suggéré que nous devions examiner la possibilité de contester l'évaluation de la propriété de la baie des régates, car les augmentations auront un impact sur le coût de l'impôt pour les membres de l'association, et que nous devions également examiner la possibilité de contester l'évaluation de la propriété de l'association.

Discussion

Q1 : (Jake Blair) Pourquoi le nombre de membres a-t-il baissé ?

R : (Don McLean) Le nombre de membres a évolué en dents de scie au cours des dernières années - nous avons connu un pic avec les problèmes entourant les terrains de régate et le pavillon, mais depuis, nous sommes revenus à des niveaux historiques. Nous voulons qu'il soit plus élevé et nous avons des plans sur la façon d'augmenter le nombre de membres qui seront abordés dans le rapport du président.

Q2 : (Jake Blair) Qu'en est-il de la marchandise portant le logo du Lac Bernard ?

R : (Don McLean) Nous explorons les options pour la marchandise à logo. Dans le passé, l'ORALB avait beaucoup d'inventaire et nous cherchons une approche plus « juste à temps » pour la livraison des articles à vendre. Don remercie John et Sue Timmons pour le travail qu'ils ont fait dans le passé avec la marchandise.

Vote pour l'acceptation des états financiers pour le résultat de 2023 : Les membres approuvent les états financiers pour 2023.

Il a présenté les priorités pour 2023 :

- Régates : Les régates ont repris sur le site de Regatta Baie avec le soutien total des voisins. Il fait remarquer qu'il faut de nombreux bénévoles pour que la journée soit réussie et demande à tous les membres qui ont des idées d'amélioration de se faire connaître.
- Site Internet : Le site Web du Lac Bernard a été renouvelé. Il y a encore des éléments à améliorer
- Environnement : L'association a soumis une demande de subvention au gouvernement fédéral pour une expérience de pose de toile de jute commerciale pour contrôler le myriophylle. Cette demande n'a pas été retenue et nous allons prendre contact avec l'association pour en déterminer plus clairement les raisons.
- Stabilité financière - elle a été obtenue grâce à une gestion prudente.
- Des membres solides : La base est maintenant stabilisée à environ 240 membres.
- Respect des statuts : L'association acquiert de l'expérience dans l'application des nouveaux statuts.
- Prise de décision : nous sommes satisfaits du dialogue cordial mais respectueux au sein du conseil d'administration et de l'engagement à parvenir à un consensus lorsque cela s'avère nécessaire.

2024 :

Le président souligne que le travail de l'exécutif dépend du travail des commissions, et il invite les membres à s'impliquer dans toute commission où ils souhaiteraient apporter leur contribution.

- Environnement : L'exécutif et les membres devront, au cours des prochains temps, développer une perspective sur le niveau d'investissement que nous souhaitons faire en tant que communauté sur les initiatives environnementales.
- Régate : nous pouvons toujours l'améliorer et nous rechercherons à nouveau de nombreux bénévoles pour contribuer à la réussite de cette journée.
- Adhésion : une façon d'augmenter le nombre d'adhérents serait de désigner des responsables d'adhésion pour les zones des lacs. Ces responsables expliqueraient le rôle positif de l'association à leurs voisins et essaieraient d'encourager l'adhésion à l'association des lacs.
- Histoire : nous avons maintenant un sous-comité d'histoire de l'association des lacs et il va intensifier son travail en rassemblant des documents et en les publiant sur le site web. Il

se concentrera également sur l'exploration de l'expérience des Premières Nations au Lac Bernard.

- Marchandise : nous aimerions renouveler le logo de la marchandise du Lac Bernard et l'exécutif est à la recherche d'un nouveau leadership. Nous recherchons un fournisseur qui offrira un crédit de 2 % à la Première nation de Kitigan Zibi et qui nous fournira les articles justes à temps.

- Site Web et communications : nous aimerions rendre le site Web plus convivial pour l'achat d'adhésions et nous introduisons des médias sociaux liés au site.

8. Rapports des commissions

a) Environnement (Paul Saunders) Paul demande aux membres de se référer à la présentation sur diverses questions liées à l'environnement qui a été faite en novembre 2023. Il indique que les tests de qualité de l'eau ont donné des résultats positifs, à l'exception d'une augmentation du phosphore. Paul exhorte les gens à garder les arbres et les arbustes près du rivage, car ils aident à nettoyer les eaux de ruissellement des propriétés et à maintenir les niveaux de phosphore sous contrôle. Paul indique que la province de Québec a proposé de tester les niveaux d'oxygène dans le lac. Des niveaux d'oxygène plus élevés dans les plans d'eau sont associés à des écosystèmes sains. Paul a également souligné le rôle de la décharge dans le maintien des niveaux d'eau dans le lac et a indiqué que nous étudions la faisabilité d'installer des marqueurs de niveau d'eau pour permettre à l'association de mieux suivre les niveaux d'eau tout au long de la saison et les tendances d'une année à l'autre. En ce qui concerne les entrées, le ruisseau Fish et le ruisseau Motherwell, Paul a indiqué qu'en 2023, l'écoulement de l'eau du ruisseau Fish a été bloqué par des barrages de castors. Nous travaillons maintenant avec la MRC pour trouver des solutions à long terme, y compris l'exploration de la faisabilité d'un ponceau à partir du lac Notre-Dame. Le problème du myriophylle Le problème du myriophylle sur le lac Bernard s'accélère comme sur d'autres lacs en Ontario et au Québec. Le myriophylle pousse jusqu'à une profondeur de 4 mètres et une grande partie du lac Bernard est suffisamment peu profonde pour être recouverte de myriophylle. Paul fait remarquer que les bateaux sont la principale raison de la propagation du myriophylle par les boutures. Paul a remercié les bénévoles des bouées jaunes qui ont aidé à placer des bouées jaunes indiquant les zones où le myriophylle est très présent afin que les plaisanciers puissent éviter ces zones. Enfin, en ce qui concerne le myriophylle, Paul a indiqué qu'un nouvel herbicide, le Procellacor, a été approuvé récemment par Santé Canada pour lutter contre les espèces végétales envahissantes. Cet herbicide n'en est qu'à ses débuts et des recherches supplémentaires doivent être menées pour déterminer son coût et sa sécurité.

b) Site Web (Brad Sweeney) Brad souligne la présence du nouveau site Web de l'association. Il précise qu'il est basé sur une plateforme Wordpress et qu'il y a encore quelques problèmes, en particulier dans la section qui permet aux membres d'acheter leur adhésion. Il indique que les procès-verbaux sont désormais publiés sur le site jusqu'à la fin du mois d'avril. Il ajoute que nous sommes à la recherche d'un bénévole compétent en

matière d'Internet pour reprendre son rôle de fer de lance des améliorations à apporter au site.

c) Comité d'histoire (Charles Topp) Charles présente son concept et ses plans pour le renouvellement du comité d'histoire. Il recueillera les histoires des personnes qui ont laissé un héritage sur le lac. Il souligne qu'il travaillera avec Colleen Forer pour utiliser les médias sociaux afin de donner de la visibilité aux histoires sur les personnes du lac qu'il recueillera. Il est activement à la recherche de photos et d'histoires et invite les membres à le contacter pour lui faire part de tout matériel.

9. Budget pour 2024 (Don McLean)

Don fait remarquer que le projet de budget a été envoyé aux membres le 24 avril 2024, de sorte que les membres ont eu l'occasion de l'examiner avant la présente réunion. Il indique que l'excédent net du budget de fonctionnement devrait s'élever à 3 500 dollars, mais qu'en tant qu'organisation à but non lucratif, cela est acceptable car nous recherchons la stabilité financière au fil du temps. Don signale quelques postes de dépenses potentielles dans le budget, à savoir

- a) Comité d'histoire - 500 \$ pour la numérisation d'articles
- b) Aqueduc - 5 000 \$ pour un aqueduc jusqu'au lac Notre-Dame
- c) Hangar pour le site des régates - 5 000
- d) Litige en cours - 3 500 \$ concernant une facture impayée pour la construction d'un pavillon sur la propriété du chemin Regatta Bay - le demandeur a présenté une demande à la Cour des petites créances au Québec.

Proposition : Don propose que le budget pour 2024 soit accepté. Jeff Stubbins appuie la motion.

Discussion

Q. Quel est le problème pour lequel nous sommes poursuivis (Wendy Blair) ?

A. Kevin et Don : L'affaire concerne la réception par le conseil d'administration d'une notification selon laquelle Rick Soderstrom a déposé une réclamation contre l'association pour le paiement des frais d'une évaluation et des dessins d'un nouveau pavillon sur la propriété de Regatta Bay. Afin de clore rapidement l'affaire, l'association a proposé à M. Soderstrom un règlement de 1 500 dollars. Cette offre a été refusée. L'association a expliqué que le procès portait sur le non-paiement d'une facture. La défense de l'association repose sur le fait que M. Soderstrom a proposé, lors de l'assemblée générale annuelle de mai 2021, de faire don des fonds nécessaires à la réalisation des dessins, alors que les membres contestaient plusieurs aspects de l'initiative, notamment l'utilisation des fonds de l'association pour des dépenses liées au pavillon et l'absence de consultation avant d'engager les dépenses. Il a été noté que M. Soderstrom n'a pas soumis ses factures pour remboursement.

(Dans le cadre d'une discussion en ligne) : Jake Blair propose que l'association paie intégralement le montant de la réclamation contre l'association ; et Janet Bax (en chat) dit de ne pas le payer.

Gerry Yemensky a pris note des avis divergents sur la question de savoir si l'association devait ou non payer la demande d'indemnisation ou procéder à la défense en justice. Après avoir pesé le pour et le contre, il s'est prononcé en faveur du paiement de la créance. Il a fait remarquer que la question n'est pas de savoir si nous approuvons ou non l'achat des plans, mais plutôt la demande d'indemnisation elle-même. Il rappelle que le précédent conseil d'administration de l'association, en 2021, avait approuvé 4 000 dollars pour ces dépenses et que 517 dollars ont été versés, ce qui laisse une autorisation potentielle de 3483,00 dollars. Il fait remarquer que les tribunaux sont par nature imprévisibles et que le fait de porter l'affaire devant les tribunaux sera stressant pour les personnes impliquées et qu'un résultat en faveur de l'association n'est pas garanti. Il s'agit d'une somme relativement faible qui ne vaut pas la peine d'être contestée.

L'assemblée décide de séparer les deux questions et de procéder à un vote distinct sur le budget et le règlement du procès intenté à Rick Soderstrom.

Proposition : (Kevin Radford) que l'association soit autorisée à régler la poursuite avec M. Soderstrom pour 3 482,71 \$.

Vote : 38 pour ; 12 contre ; 4 abstentions. ADOPTÉE

Proposition (Kevin Radford) : Approuver le budget 2024 tel que présenté par le trésorier.

Vote : 50 en faveur ; 1 contre ; 3 abstentions ADOPTÉE

Don fait remarquer qu'il n'a pas indiqué dans sa présentation que Brenda Patterson et Jane Barton ont accepté d'agir en tant que vérificateurs des états financiers pour 2024.

10. Discussion ouverte.

- a) Ray Boomgardt indique qu'il espère qu'en payant la réclamation, l'exécutif interprétera le mandat des membres de façon suffisamment large pour être en mesure de payer tous les frais accessoires liés au règlement de l'affaire.
- b) Michelle Comeau indique qu'une recherche de site Web sur Google a permis de trouver des propriétaires du lac Bernard dans une autre région du Canada. Elle suggère que l'administrateur du site Web y jette un coup d'œil.
- c) Jake Blair demande à Paul Saunders d'expliquer l'idée du viaduc. Paul indique qu'il s'agirait d'un ponceau permettant à l'eau de s'écouler du lac Notre-Dame, mais il précise que la municipalité serait impliquée et qu'il s'agit simplement d'une proposition pour l'instant.

d) Don McLean signale que Jane Barton et Brenda Chambers ont accepté de contrôler les états financiers de 2024 et d'examiner le budget proposé par l'association pour 2025. Il les remercie pour leur travail assidu et leur assistance en 2024.

Kevin Radford lève la séance à 21 h 45.